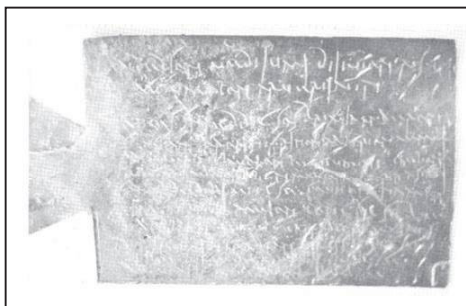


D'OU VIENT NOTRE LANGUE ?

D'où vient notre langue ?

L'histoire de la langue française remonte à la nuit des temps et constitue une véritable fresque romanesque, riche de milliers d'êtres, de crises et de rebondissements.

Fixons-en arbitrairement l'origine à l'époque où la France s'appelait la Gaule. Elle possédait déjà une civilisation à elle qui utilisait une langue dont il ne reste que peu d'inscriptions gravées dans la pierre ou le métal, presque indéchiffrables : « La tablette de Chamalières », « Le calendrier de Coligny ». Il nous reste environ cent-cinquante mots gaulois venus essentiellement du monde rural (balai, bruyère, lande, chemin, arpent, silon, tonneau, chêne, suie, talus...).



Dans la Gaule romaine, un dialecte s'élabore, issu de l'argot soldatesque mêlé aux patois autochtones, et simplifié pour les besoins d'une communication utilitaire. A la suite des Romains, la Gaule est occupée par les Francs, mais ils sont surtout restés au nord de la Loire, tandis que le sud gardait les traditions romaines. L'influence de la langue des Francs a été si

importante qu'elle a contribué à former les deux grandes zones qui séparent la langue française encore de nos jours : celle où l'on disait *oil*, là où Clovis (465-Paris 511) a fait son royaume, et celle où l'on disait *oc*, au sud, là où l'influence romaine a été la plus forte. (C'étaient les deux manières de dire «oui»). Dans une troisième zone, qu'on appelle «*franco-provençale*», et qui se situe entre les deux, autour de Lyon, Grenoble et Genève, on trouve les deux influences, germanique et latine.

Puis du IX^e siècle au XI^e siècle, il y a une période romane, avec une langue et une culture fondamentalement liées aux traditions latines, très fortes dans le sud. Tout doucement, le roman devient une langue de communication à part entière, au point que Hugues Capet - ignorant les patois vernaculaires - aurait été le premier de nos rois à utiliser les services d'un interprète pour communiquer avec ses sujets.

Le IX^e siècle date la rédaction des deux premiers grands écrits connus de cette «*langue française*» à ses premiers «*balbutiements*» mais qui semble prendre conscience d'elle-même. L'un de ces textes politiques est connu sous le titre des «*Serments de Strasbourg*». L'autre, littéraire, d'inspiration religieuse, est la «*Séquence de Sainte Eulalie*».

Les «*Serments de Strasbourg*» (842) constituent le plus ancien document qui ait été conservé écrit en français d'alors. Ils entérinent le partage de l'Empire de Charlemagne. Il s'agit des serments de fidélité mutuelle prononcés le 14

février à Strasbourg, qui allient les petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique contre leur frère aîné Lothaire. Leur portée linguistique est immense car leurs deux versions, l'une en français d'alors, l'autre en germanique, nous montrent pour la première fois l'émergence d'une conscience des enjeux nationaux de la parole, étouffée jusqu'alors par la supériorité absolue du latin. Les « Serments de Strasbourg » établissent l'importance politique désormais décisive de la langue nationale.

La « Séquence de Sainte Eulalie » (vers 882), ce poème de vingt-neuf vers, constitue la première œuvre littéraire écrite en français qui ait été conservée. Il raconte le martyre en Espagne, vers 304, de la jeune chrétienne Eulalie. Elle fut mise à mort sous Maximien ; elle est une des saintes les plus populaires d'Espagne. Le manuscrit se trouve à la bibliothèque de Valenciennes. Vers 1080 paraît un ouvrage en ancien français : « La chanson de Roland ». Il s'agit de la première chanson de geste reposant sur des faits historiques : Charlemagne est effectivement allé en Espagne en 778, et son arrière-garde a été décimée au retour, au passage des Pyrénées, le 15 août de la même année. Mais la réalité historique de Roland n'a jamais été confirmée.

A partir des XI^e-XII^e siècles, s'ouvre une période dite « gothique », marquée par l'influence des pays du Nord et tout particulièrement celle de l'Angleterre qui occupe une grande partie de la France jusqu'à la fin de la Guerre de Cent Ans. C'est la période anglo-normande, avec des écritures à jambages compliqués qui rappellent l'art des cathédrales.

Il n'y a pas au Moyen-âge une langue parlée mais des langues parlées. De plus, on parle roman mais on écrit latin. Les partisans du tout latin veillent. Ils enseignent en latin, écrivent en latin. A partir de la fin du XIII^e siècle, « la langue du roi » devient une langue de prestige. Mais la

France reste un pays bilingue.

Aux XIV^e et XV^e siècles s'ouvre la période des Humanistes : sous l'influence de la Renaissance italienne plus précoce que la nôtre, retardée par le désastre et les ruines de la Guerre de Cent Ans, on assiste au déclin du latin à un renouvellement et un développement considérable de la langue française. Proche à l'origine du latin, de l'italien et de l'espagnol, elle s'en éloigne, devient plus savante. Le vocabulaire s'enrichit avec des formes venues directement du latin (indubitable, rotule...). Il présente depuis, jusqu'à nos jours, ce double caractère à la fois populaire et savant que l'on retrouve dans notre langue.

A partir de la Renaissance et grâce à l'invention de l'imprimerie, il devient obligatoire de fixer « la langue du roi ». Il faut écrire les lois, traduire la Bible. Les protestants vont faire beaucoup à cet égard. Les interventions royales bannissent le latin en faveur du français dans les arrêts de justice (ordonnances de 1490, 1510, et enfin 1539). En effet François 1^{er}, au prénom prédestiné, signe entre le 10 et le 15 août 1539 une ordonnance de 192 articles dans son château de Villers-Cotterêts (Aisne). L'ordonnance de Villers-Cotterêts, très importante, institue en premier lieu ce qui deviendra l'état-civil en exigeant des curés des paroisses l'enregistrement par écrit des naissances, des mariages et des décès, une innovation dont les généalogistes mesurent pleinement la portée. Les articles 110 et 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts imposent d'écrire les actes administratifs en français. Ainsi le français prend-il progressivement la place du latin. Un mouvement d'ensemble militait déjà en faveur du français (les poètes de la Pléiade) mais c'est le geste royal qui cautionne et légitime l'usage de la langue française. Cette ordonnance va entraîner pour notre langue un statut particulier et toujours en vigueur : celui d'être surveillée, protégée par la puissance publique.

C'est aussi l'âge d'or des grands dictionnaires. En 1539, «le dictionnaire francois latin» de Robert Estienne (1503-1559) est le premier ouvrage avec une nomenclature en français, et celui qui porte pour la première fois le nom de «dictionnaire» (avec un seul n). La famille Estienne compte plusieurs érudits. Henri, le fils de Robert (1531-1598) publia la première édition d'Anacréon, et fonda à Genève en 1557 une imprimerie helléniste de grande valeur. Il fut l'auteur d'un «Thesaurus graecae linguae» (1572), monument d'érudition et de savoir, et d'un «Discours sur la Précellence du langage français». En 1606, paraît «Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne» de Jean Nicot. Ce dictionnaire est une réédition du «Dictionnaire bilingue» de Robert Estienne, considérablement enrichi et déjà à demi-monolingue. La Renaissance est l'époque qui a connu la plus grande richesse lexicale due aux emprunts au latin et surtout à l'italien.

On publie des «Arts poétiques», des grammaires avec «La première grammaire française rédigée en Anglais» par Palsgrave, 1530, «La première proposition de réforme de l'orthographe» par le grammairien Meigret, 1542, et «La première grammaire française écrite en français», par le même grammairien, 1550.

En 1549, un jeune poète de vingt-sept ans, Joachim du Bellay (1522-1560) signe le manifeste «Défense et illustration de la langue française» qui permet l'envol du français. Il prend sa défense contre les langues anciennes. Après avoir accusé vivement l'insouciance des poètes français et l'orgueil des latinistes, du Bellay pour illustrer notre langue et la porter au niveau du grec et du latin, recommande de l'enrichir et de renouveler les sujets. On ne se lasse pas de citer la fameuse phrase de ce manifeste extraite du livre 2 chapitre 12 intitulé : «Exhortation aux Français d'écrire en leur langue avec les louanges de la France» :

«Pourquoi sommes-nous si grands admirateurs d'autrui ? Pourquoi sommes-nous tant iniques à nous-mêmes ? Pourquoi mendions-nous les langues étrangères comme si nous avions honte d'user de la nôtre ?» Avec Ronsard (1524-1585), il est le poète le plus important de la Pléiade, élite savante et distinguée qui entreprend de relever la dignité de la langue et celle de l'inspiration. Ils prennent la tête d'une vaste campagne en faveur du renouvellement de la langue et surtout de l'orthographe et ils connaissent le plus grand succès.

C'est le déclin pour la vieille Sorbonne médiévale, emportée par le courant fleuri de la Pléiade, suivi du torrent cartésien.

«Enfin Malherbe vint». Cet hommage de Boileau (1636-1711) situe exactement le passage du bouillonnement poétique de la Pléiade du XVI^e siècle au classicisme du Grand Siècle. Pour François Malherbe (1555-1628), épurer et discipliner la langue française fut l'œuvre de sa vie. Il manifeste pour cela une grande sévérité à l'égard du maniérisme et du baroque des poètes du siècle précédent et notamment Philippe Desportes (1546-1606). Ce dernier accompagna en Pologne le duc d'Anjou, le futur Henri III, qui le fit poète officiel quand il devint roi de France. Il publia des «Sonnets amoureux», des «Élégies», des «Bergeries», des «Chansons». Sa gloire éclipsa alors celle de Ronsard. Mais sa poésie, mondaine et facile, fut durement critiquée par Malherbe.

On peut considérer Malherbe comme l'un des réformateurs de la langue française. Moderne, il écarte les mots et les tournures qui, dans la poésie antérieure ont vieilli. Il n'admet pas non plus qu'on puisse légitimer une expression pour la seule raison qu'elle nous vient des Grecs ou des Latins «*Malherbe, d'une belle pierre*», a écrit Francis Ponge, «*a [...] bâti la demeure où chaque mot a sa dimension juste*».

Grâce à Malherbe et Guez de Balzac (1597-

1654), la langue acquiert deux qualités indispensables : la fermeté du style et la correction grammaticale. Par son travail de clarification, Malherbe a ouvert la voie à l'âge d'or du théâtre français où tout doit être compris dans l'instant. En 1629 est créée une institution qui existe encore aujourd'hui, le « Collège des trois langues ». Ainsi appelait-on à l'époque ce qui est devenu aujourd'hui le « Collège de France ».

L'enseignement -pour la première fois et contrairement à ce qui était en usage à la Sorbonne- y était dispensé en français. Les trois langues sont l'hébreu, le grec et le latin.

En 1635, six ans après la mort de Malherbe, le Cardinal de Richelieu (1585-1642), soucieux du rayonnement de la langue, fonde l'Académie française, la plus ancienne des cinq académies qui forment l'Institut de France. Il lui donne notamment la mission de réaliser un dictionnaire (lequel paraîtra *seulement* seulement en 1694) et de prendre soin de la langue. Richelieu a pris conscience que le mot est une arme aussi puissante que l'artillerie.

Au XVII^e siècle, se forme dans les salons une intense vie mondaine. L'hôtel de Rambouillet (1620-1648) créé par la marquise éponyme, (« *l'incomparable Arthénice* ») assistée de ses deux filles, est le premier et le plus réputé de ces salons. Voiture (1598-1648) en était l'homme d'esprit attiré. L'hôtel de Rambouillet situé à Paris rue Saint-Thomas du Louvre, disparut lors de la construction de la colonnade du Louvre. Madame de Rambouillet en avait réglé le plan et la décoration. Parmi les plus célèbres habitués du salon, il faut citer aussi Racan, Godeau, Conrart, Benserade. Corneille y lut « Polyucte »... Cette société exerça une influence assez heureuse sur l'épuration de la langue et sur les progrès de la littérature de 1620 à 1665. Madame de Rambouillet (1588-1665) et les « *Précieuses* » veulent être des « femmes savantes » : « *Le moindre*

solécisme en parlant vous irrite... » (Molière). Elles veulent s'imposer notamment sur le terrain de l'orthographe (« Dictionnaire des *Précieuses* »). Elles demandent une écriture simple, car elles ne connaissent pas le latin.

Le public, s'appliquant à bien parler, se passionne pour de minutieuses questions de grammaire ; et la conservation du mot « car » est vivement discutée. Corneille lui-même (1606-1684) corrige ses vers pour les rendre conformes aux décisions du grammairien Vaugelas (1585-1650) dans ses « Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et écrire » (1647). Vers 1637, Vaugelas avait offert à l'Académie des observations sur la langue.

C'est ainsi qu'un courant général entraîne et affine la langue et les mœurs.

Les premiers dictionnaires entièrement français contribuent au XVII^e siècle à répandre le « *beau langage* ». En 1680, le « Dictionnaire français » de Pierre Richelet est le premier ouvrage tout en français. Il illustre le sens des mots par des citations appropriées tirées « des bons auteurs ». C'est l'ancêtre d'ouvrages tels que le dictionnaire d'Emile Littré ou Le Petit Robert. En 1690, le « Dictionnaire Universel » d'Antoine Furetière est l'ancêtre des dictionnaires encyclopédiques ; et en 1694, paraît le premier « Dictionnaire de l'Académie française ».

L'essai d'un dictionnaire universel (1684) de Furetière parut avant le dictionnaire que préparaient les Académiciens. Ceux-ci exclurent Furetière de la Compagnie où il avait été élu en 1662. Il répondit par une série de pamphlets. Deux ans après sa mort fut publié en Hollande son « Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes des Sciences et des Arts ». Cependant, la variété des parlers est loin d'avoir disparu. Ainsi pour mieux se faire comprendre, Racine (1639-1699) arrivant à Uzès se met à

parler italien ou espagnol : « Lettre à La Fontaine ».

Au XVIII^e siècle, apparaît avec le développement de la presse une prose incisive qui s'affirmera chez les philosophes (y compris ceux du bord opposé aux Lumières) et surtout dans l'Encyclopédie. N'oublions pas le « Dictionnaire » de Trévoux, un ouvrage charnière puisqu'il offre, au XVIII^e siècle, une sorte de synthèse des travaux lexicographiques des XVI^e et XII^e siècles. Les auteurs de ce dictionnaire sont des Jésuites dont on ne connaît pas l'identité exacte, mais qui ont pris soin de mentionner leurs sources historiques, philosophiques, littéraires ou autres. L'Académie, elle aussi, innovera constamment au XVIII^e siècle. Elle modifie plusieurs milliers de mots dans ses éditions de 1740, 1762 et 1798, abandonnant « l'ancienne orthographe ». Elle met en place un système complet d'accentuation, accents aigu, grave et circonflexe.

Le français est devenu une langue diplomatique internationale usitée dans toutes les cours et les ambassades. Les idées de Paris sont accueillies, commentées avec ferveur à l'étranger. La langue française acquiert alors une universalité incontestée ; elle n'est pas seulement la langue de la diplomatie, mais celle du cœur et de la raison. Un homme plus que tout autre, Antoine de Rivarol (1753-1801) a analysé cette apogée. Son « Discours sur l'universalité de la langue française » explique pour la première fois la longue prééminence de notre outil de communication. Il insistait sur la qualité principale du français, la clarté ; « [...] Elle est » «, écrivait-il, « de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est pas la langue française, c'est la langue humaine ». Descendant d'immigrés piémontais, le comte de Rivarol était né Antoine Rivaroli. Il est sacré par Voltaire (1694-1778) « Français par excellence ». Ainsi, le 3 juin 1784, son « Discours sur l'uni-

versalité de la langue » est-il couronné par l'Académie royale des Sciences et des Belles Lettres de Berlin où il soutient la thèse d'une perfection de forme propre à la langue française due à sa clarté et à sa rationalité. Cela lui vaut une grande célébrité. Frédéric de Prusse l'admet comme membre associé de son Académie. Mais Rivarol s'étant fait des ennemis parmi les révolutionnaires à la suite de la publication de son « Petit Almanach des grands hommes de la Révolution » (1790), il gagne Bruxelles (1792), puis Londres et Hambourg (1795). Il meurt à Berlin quelques mois après s'y être installé.

L'abbé Grégoire (1750-1831), (dont les cendres ont été transférées au Panthéon en 1989), présente en 1794 à la Convention son « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française », 16 prairial, an II ». On y lit notamment : *On peut uniformiser le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent puissent communiquer leurs pensées. Cette entreprise qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français* ». Ce texte s'inscrit dans une politique, fortement encouragée à la Révolution, visant à promouvoir le français comme la langue de tous les Français. Même si la langue officielle est fixée depuis 1539, et même s'il faut attendre les grandes lois scolaires de la III^e République. Grégoire a écrit son rapport sur la base de réponses à un questionnaire diffusé en 1790, et dont le souci ethnographique est saisissant : « *Les gens de la campagne ont-ils le goût de la lecture ? Y parle-t-on plusieurs patois ?...* »

A la Révolution, une grande partie de la population comprend le français mais ne l'écrit pas. Un habitant sur quatre, surtout dans les campagnes, ne parle que le patois ou la langue régionale. L'abbé Grégoire a offert à des centaines de personnes issues de familles pauvres de province, la chance d'échapper à leur patois local pour pou-

voir accéder à des fonctions importantes. Dans le même esprit que l'abbé Grégoire, un siècle avant, Madame de Maintenon (1635-1719) fonda à Saint-Cyr une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres de la noblesse.

L'abbé Grégoire a soulagé notre langue, en un siècle environ, du paradoxe d'être mieux parlée à Rome ou à Moscou qu'à cinquante kilomètres de Paris. A l'époque agitée de la Révolution, sur le plan du vocabulaire vont apparaître de nouveaux termes politiques, sociaux et institutionnels. On abolit les noms de titres aristocratiques qui sont remplacés par le mot « *citoyen* ». On instaure le tutoiement. La syntaxe évolue également. Sous l'Empire, il y aura dans les lycées un retour au latin. Le français se dote de l'armature nécessaire aux nouveaux impératifs d'une éducation étendue. La loi Guizot de 1833 a imposé l'orthographe de l'Académie dans les écoles. Elle contribue à la généralisation de l'enseignement de la langue de la République car elle oblige chaque commune à financer une école de garçons et à entretenir un instituteur, chaque département à avoir une Ecole Normale pour former les enseignants et elle met en place le corps des instituteurs.

Les dictionnaires se font de plus en plus gros : Pierre Larousse, « Grand dictionnaire universel », en dix-sept volumes, 1865 ; puis le « Dictionnaire de la langue française » d'Emile Littré.

Dans ce fabuleux XIX^e siècle, deux hommes, nés et disparus presque en même temps, aussi dissemblables qu'on peut l'être, occupèrent tout le siècle : Victor Hugo (1802-1885) et Emile Littré (1801-1881) et furent les « porte-étendards » de la langue française. Il n'est pas inutile de revenir sur le succès mérité du premier Littré, le « Dictionnaire de la langue française » en quatre volumes (1863-1873) et son supplément (1878). Ce dictionnaire venait en effet à point nommé, au terme d'une évolution dans les courants de pensée, et cela en temps qu'abou-

tissement de l'expérience et de la réflexion de l'érudit Emile Littré. Quant à Victor Hugo, il a eu littéralement le culte des mots « *car le mot qu'on le sache est un être vivant* ». Beaucoup, par leur sonorité et leur prestige, ont exercé sur lui un attrait magique. « *Les mots sont les passants mystérieux de l'âme* » (« Les Contemplations »). Par son imagination, son génie et son style Victor Hugo a transfiguré la poésie.

On n'en finirait pas de conter le roman des mots qui forment notre langue...

En 1841 sort une première mouture des synonymes, synonymes grammaticaux de Pierre Benjamin Lafais de Lafaye, professeur de philosophie et philologue, qui donnera une autre version de son travail, « Dictionnaire des synonymes de la langue française », en 1858. Cependant, l'auteur nous montre qu'il n'y a pas vraiment de synonyme car chaque mot de sens très voisin diffère par une infime nuance. « *La synonymie parfaite n'existe pas* » disait déjà, en 1718, l'abbé Gabriel Girard (1677-1748). Ce dernier est l'auteur des « Vrais Principes de langue française » (1747).

Au XX^e siècle, les progrès de l'instruction publique ont pour effet une meilleure connaissance générale de la langue. Mais les deux guerres affaiblissent la France donc sa langue. L'anglo-américain prend l'avantage. Le premier à réagir sera René Etiemble, mort en 2002, à quatre-vingt treize ans. Agrégé de grammaire, il écrivait l'anglais comme le français. Il estimait que ces deux langues ne devaient pas empiéter l'une sur l'autre sous peine de régression. C'est à lui que l'on doit le célèbre mot « *français* » dans son livre « Parlez-vous français ? » (1964), virulente défense de la langue française.

Ces derniers temps, la langue orale semble reprendre plus que jamais sa marche en avant. Les tronctions de mots se multiplient. Le domaine des dictionnaires s'enrichit sans cesse.

Les médias diffusent en permanence de nouveaux vocabulaires.

Il y a aussi l'influence de l'anglo-américain, dont le rôle croissant en tant que langue de communication internationale ne signifie pas pour autant un recul des langues nationales qui doivent coexister et prospérer. « *L'histoire de la langue modèle et nourrit toute culture* » (« Dictionnaire historique de la langue française », d'Alain Rey, 1992). Le Figaro littéraire du 8 décembre 2005 s'interrogeait sur la pertinence de féminiser les noms de métiers, grades et fonctions. Maurice Druon (1918-2009) avait tenu à participer à ce débat. Une nouvelle fois, le secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française s'insurgeait contre les directives ministérielles et les fabricants de dictionnaires : « [...] *Le débat sur la féminisation comporte deux aspects : l'un grammatical, l'autre institutionnel. [...] La grammaire est une des structures essentielles de la langue, laquelle constitue le support premier d'une civilisation. [...] Un ambassadeur est un ambassadeur. En l'appelant ambassadrice, s'il est une femme, on introduit une déplorable confusion. Car l'usage, ce maître du langage, veut que l'ambassadrice soit l'épouse de l'ambassadeur. Comment désignerait-on désormais le mari de l'ambassadrice ? Il en va de même pour la préfète ou la générale. [...] D'où vient cette manie de l'« e » muet, avec ces recteures, ces procureures, alors que la féminisation régulière des mots en « eur » se fait en « trice ou en « euse, voire en « resse » ? [...] Je l'ai dit et redit : la langue d'un peuple est son âme. La France va mal. Comment inait-elle bien, quand son gouvernement s'obstine à faire défigurer sa langue ?* » (Le Figaro 29/12/2005)

Notre langue est un être vivant. C'est l'âme même de notre pays qui s'exprime à travers elle. C'est notre richesse et l'on ne peut que s'en réjouir.

Je citerai également deux ouvrages, celui de Michel Mourlet, « les Maux de la langue », un impressionnant recueil de chroniques consacrées à la défense du français. L'auteur se penche sur cette langue légèrement malade et tente de remédier à ses maux. Michel Mourlet est écrivain, chroniqueur et a enseigné à Paris I sa théorie de l'audio-visuel.

Puis le livre de Jean Dutourd et ses amis « *Eclat et fragilité de la langue française* ». Cet ouvrage publié à l'occasion du cinquantenaire de l'association « Défense de la langue française » (1958-2008) regroupe plus de soixante-dix noms célèbres dans tous les domaines. Un vrai dialogue s'instaure : le lecteur pourra prendre parti ou puiser des arguments. Dans sa préface, Jean Dutourd écrit : « *La langue française, telle que six siècles de littérature l'ont faite, est notre plus précieux monument. J'entends d'ici les cris que pousserait la nation si l'on rasait Versailles, Chambord et Notre-Dame de Paris afin de bétonner à leur place des immeubles de cent-vingt étages. Montaigne, Molière, La Fontaine, Diderot, Chateaubriand, Balzac, Hugo, Baudelaire sont les Versailles et les Chambord de notre esprit. Il faut prendre conscience que le vandalisme de l'esprit est aussi horrible que le vandalisme des yeux* ».

La langue française est riche d'un passé qui aide à préparer l'avenir. Son meilleur gage est avant tout sa capacité de création et de renouvellement.

Jacky MORELLE

« *Les Maux de la langue* », de Michel Mourlet
France Univers : 300 pages

« *Eclat et fragilité de la langue française* »,
de Jean Dutourd et ses amis, France Univers,
228 pages